

**CERCLE ROYAL  
MARS & MERCURE**  
*ASBL*



**Club Charleroi**

**CERCLE ROYAL MARS & MERCURE ASBL**

Sous le Haut Patronage de S.M. le Roi

Association d'officiers, indépendants et cadres supérieurs

Périodique trimestriel de liaison et d'information du Club de Charleroi

N° 2/2025

Editeur responsable : B. MERCIER, Chemin des Mulets, 60, 6111 LANDELIES



## CLUB de CHARLEROI

---



### Rédaction de la revue :

B. MERCIER, Chemin des Mulets, 60, 6111 LANDELIES

☎ 0475/76.91.23 - [ychs.landelies@gmail.com](mailto:ychs.landelies@gmail.com)

Compte financier : N° BE34 7320 0890 8590 (Cercle Royal Mars et Mercure - Charleroi).

Website: <http://www.mars-mercure-charleroi.be/>

---

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur et ne représentent pas nécessairement le point de vue du Cercle Royal Mars & Mercure ni celui du Club de Charleroi.

---

## 2/2025 - SOMMAIRE

- Le Mot du Président (pp. 2-3)
- Le Billet de Mercure (pp. 3-4)
- Le Billet de Mars (pp. 5-6)
- Echos de nos activités (pp. 6-7)
- Tribune libre (pp. 8-13)
- La chronique de Dany (pp. 13-14)
- Carnet mondain (pp. 14-15)
- Agenda 2025 (p. 15)

*NDLR. Ce bulletin trimestriel (4 numéros par an) est distribué gratuitement, dans sa version «papier», aux membres du Club M&M Charleroi.*

*Pour les personnes non-membres du Club M&M Charleroi, l'abonnement est de 20 € (couvrant les frais d'impression et les frais d'envoi), à verser au compte n° BE34 7320 0890 8590 du Cercle Royal Mars et Mercure – Club Charleroi.*

NDLR. Les contributions à cette revue sont les bienvenues. Merci de les communiquer sous forme .doc, .odt ou .pdf. pour publication. Merci d'avance.

# LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

C'est un président apaisé qui vous adresse ce « mot ».

Le challenge n'était pas évident à assumer. Il a été pris en mains par une équipe animée, de main de maître, par notre Vice-Président, Guy CHARLIER. A la fin de la journée, tous les participants que j'ai eu l'occasion de saluer m'ont adressé leurs vives félicitations pour cette magnifique journée, qui s'est avérée parfaitement dans l'esprit de notre Cercle: rencontres chaleureuses, sujets attractifs et de haut niveau, immersion dans le vécu de la ville ou région invitante. J'ai insisté sur le fait que les félicitations devaient plutôt s'adresser à l'équipe qui, sans attermoissements funestes ni précipitation inconsidérée, comme on dit, s'est impliquée de manière efficace dans l'organisation ... et on en a vu le résultat. C'est vrai que le président personnifie le club. Ce n'est pas lui qui, à titre personnel, est félicité mais l'ensemble de ceux qui se sont impliqués. Maintenant, c'eût été un « flop », le président aurait pris toutes les critiques et aurait été montré du doigt pour son incompétence. Cela veut dire qu'un club, c'est une équipe, une équipe solidaire. C'est l'image que nous avons montrée.



En pourcentage et proportionnellement au nombre de membres, notre Club M&M Charleroi a aussi relevé le gant en ce qui concerne le taux de participation à la JND25.

En tous les cas, merci à vous tous qui vous êtes impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans cette JND25. Notre Club M&M Charleroi a « fait le job » ! Dont acte !

Vous trouverez quelques photos-souvenir dans le corps de ce numéro.

Ceci dit, la vie de notre club n'est pas comparable à un long fleuve tranquille. En effet, suite à diverses circonstances, notamment un piratage épique ayant affecté la machine de Roland (si, selon la croyance populaire, les pirates ont été éradiqués, au début du XVIIIe S., ce n'est que de la Mer des Caraïbes ... et encore ...), il n'a pas été possible d'établir les comptes 2024 ni, bien évidemment, d'établir le budget 2025. Cela n'a pas empêché l'esquif de voguer vers sa destination, grâce à l'aide précieuse de notre nouveau Secrétaire-Trésorier, Luc WAGNER, qui s'est retroussé les manches et est en train de gérer au mieux. Une AGE du Club sera convoquée incessamment pour régulariser la situation. C'est urgent car notre carence impacte le Cercle, qui attend nos comptes pour, à son tour, convoquer une AGE qui pourra clôturer officiellement l'exercice. Juan, notre Trésorier national, piaffe d'impatience ... on peut le comprendre.

On y arrivera !

Pour le reste, notre BBQ traditionnel de fin juin fut un beau succès de participation, dans une chaleureuse ambiance, malgré qu'il se soit tenu moins d'une semaine après la JND25. Notre Cercle Mars et Mercure a pour mission, notamment, de créer des contacts entre ses membres et de mettre en place un réseau d'entraide amicale et de collaboration loyale. L'adhésion à ces valeurs implique un minimum de solidarité, chacun selon ses moyens et possibilités, bien entendu. L'âge, l'état de santé et les disponibilités sont, personne ne le conteste, à prendre en considération. On ne demande pas l'Impossible, on demande à chacun de faire SON possible.

Cet été devrait être chaud ... sur tous les plans.

Non seulement on prévoit des canicules, ce qui ne pourra que réjouir celles et ceux qui préfèrent passer leurs vacances au fond de leur jardin, en Belgique, plutôt que de griller dans les embouteillages de la transhumance annuelle vers les côtes de Méditerranée mais la situation géopolitique internationale est comparable aux périodes de l'Histoire précédant une guerre d'importance. Tous les voyants sont allumés ... Quid de la suite ? Qui vivra verra.

Restons optimistes et jetons un œil sur le calendrier des prochains mois. Le 30<sup>e</sup> Pardon approche à grands pas. Notre Club y est lié depuis des années ... En octobre, nous aurons le plaisir d'accueillir une oratrice de talent, ancienne Avocat au Barreau de Paris, qui viendra nous entretenir de l'épopée vécue par son père durant la seconde guerre mondiale.

Pour novembre, notre Repas de Corps est fixé au vendredi 14, en commun avec nos amis du C.R.O.R.C. Comme nombre d'entre sont aussi membres du C.R.O.R.C., ce n'est pas plus mal.

Pour décembre, on y réfléchit. Si vous avez une (bonne) idée, ne manquez pas d'en informer la rédaction.

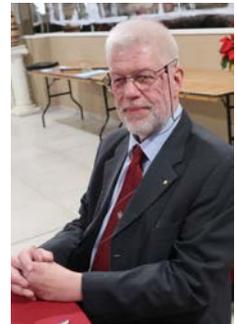
Allez, bonnes vacances ... et « Bon vent », comme on dit dans la Marine ...

**Le Président, Bernard MERCIER.**

## LE BILLET DE MERCURE

**Par Luc WAGNER**

Reprendre le flambeau tenu avec tant de brio, de talent et de conviction par Alex HOEBEKE est une gageure en soit, un défi à relever. Mais, comme cela commence à se savoir, j'aime les défis. Notre Président le sait, en use et en abuse, enfin, il essaye. Je reprends donc la rédaction du billet de Mercure, avec ferveur et conviction, je vous laisserai le soin de juger des autres paramètres. Étant curieux de naissance et par profession, les sujets que je me propose de partager avec vous seront d'ordre technique, on ne se refait pas, politique, dans l'équilibre et le développement de la société, la diplomatie et la géostratégie, et, enfin, l'information dans ses aspects, de sa collecte à sa diffusion, de sa protection à sa destruction. Bref, un programme vaste et varié.



Pour un premier billet, j'ai proposé quelques thèmes à Bernard MERCIER, qui a choisi « Sécurité de l'information ». Merci à lui, difficile de faire plus vaste en un espace aussi restreint. Gageure disait-il ? Défi relevé !

C.I.A. cela vous rappelle-t-il quelque chose ?

Eh non, il ne s'agit pas de l'une des dix-neuf agences de renseignement d'une super-puissance, mais d'un acronyme couvrant les termes de Confidentiality, Integrity et Availability – CID, en français, pour Confidentialité, Intégrité et Disponibilité. Ce sont les trois axes fondamentaux de la sécurité de l'information dans notre société. On y ajoute souvent la traçabilité et la non-répudiation.

Un « petit » retour en arrière s'impose.

Depuis quand parle-t-on de sécurité de l'information ? Depuis que les groupes sociaux organisés sont concurrents, soit les débuts de l'écriture, il y a un peu plus de 5000 ans. L'idée étant de pérenniser l'information, la disponibilité, d'harmoniser la compréhension de l'information, l'intégrité, la confidentialité étant assurée par la réduction en poussière des tablettes gravées. Radical, mais efficace. Cela fait donc 5000 ans que le traitement de l'information et sa sécurisation ne cessent de progresser.

À qui doit-on, semble-t-il parce qu'il n'y a pas d'écrit sur la manière d'écrire la première tablette sumérienne ..., cette invention ? Aux Mercuriens de l'époque, les commerçants, les Marsiens s'en tenant aux messagers à deux ou quatre pattes, à poils ou à plumes.

Les Romains introduisirent la confidentialité non-destructive. Jules, oui Jules César, encore lui, chiffrait ses messages par l'usage d'un encodage simple mais efficace : le glissement des lettres, A

devenant B, B devenant C, ..., on parle d'un décalage d'ordre 1; si A devient C, il s'agit d'un décalage d'ordre 2, etc. vous aurez compris la simplicité. Il suffisait de connaître l'ordre en fonction d'un paramètre prédéfini, comme la date, pour pouvoir décoder le message et retrouver le texte original.

Depuis cette époque, la course entre les chiffreurs<sup>1</sup> et les décrypteurs n'a jamais cessé. Tant que les chiffreurs font preuve d'inventivité et d'originalité, la sécurité est sauve.

Aujourd'hui, les algorithmes mis en œuvre « tiennent » entre cinq et vingt ans. Ce qui signifie qu'il faut remplacer tous les éléments de la chaîne de chiffrement/déchiffrement avant la fin de cette période. Un défi dont je vous parlerai dans un autre billet.

La confidentialité et l'intégrité étant assurées, reste la disponibilité. C'est la tâche de la protection des réseaux. Sujet d'ampleur que je me garde sous le coude pour maintenir l'attention de l'auditoire.

Je m'en voudrais de ne pas faire mention des dix règles d'or pour une sécurité de nos informations électroniques<sup>2</sup> :

1. Séparez strictement vos usages à caractère personnel de ceux à caractère professionnel ou associatif.
2. Mettez régulièrement à jour vos outils numériques ... tous ! Protéger son ordinateur sans protéger son téléphone, c'est laisser la porte ouverte avec la clé dans la serrure.
3. Protégez vos accès par une authentification à double-facteur ou, a minima, par des mots de passe différents et robustes, du genre 18 caractères d'un mélange de majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux.
4. Ne laissez pas vos équipements sans surveillance.
5. Prenez soin de vos informations personnelles en ligne. Identifiez les personnes avec qui vous communiquez sur Internet. Si vous avez un doute, contactez la personne par un autre moyen, avant d'effectuer la moindre action ou de répondre à une requête.
6. Protégez votre messagerie électronique. Ne cliquez jamais sur un lien ou une pièce jointe douteuse, passez la souris sur le lien pour voir l'adresse et appréciez sa légitimité. Ne répondez jamais à un mail suspect mais contactez l'expéditeur par un autre canal. Autant que possible, activez l'authentification à double-facteur.
7. Évitez les réseaux Wi-Fi publics ou utilisez un réseau privé virtuel (VPN).
8. Sauvegardez régulièrement vos données sur un disque externe ou en réseau et chiffrez le contenu.
9. Protégez-vous des virus et autres logiciels malveillants avec un antivirus et un pare-feu. N'utilisez jamais une clé USB « gratuite » ou inconnue.
10. Accordez le juste niveau de privilèges. Ne partagez pas tout avec tout le monde et il est inutile d'être, par défaut, administrateur de son ordinateur.

Voilà ! Je n'ai qu'effleuré la surface du sommet de l'iceberg. « À suivre » comme on dit...

---

<sup>1</sup> La distinction est faite entre les chiffreurs/déchiffreurs, utilisant le chiffrement de manière loyale, et les décrypteurs, cassant le chiffrement à des fins moins loyales. La loyauté étant, ici, une question de point de vue.

<sup>2</sup> <https://cyber.gouv.fr/appliquer-les-dix-regles-dor-preventives> et <https://safeonweb.be/fr/conseils>

---

### **Le coin (coin) de la rédaction.**

*Un tout grand merci à notre ami Luc d'avoir repris le flambeau.*

*Le début s'avère prometteur et de nature à maintenir le niveau de notre revue.*

*Exemple à suivre, mes amis ... !*

*Merci aussi à Dany qui continue à assurer sa chronique. N'hésitez pas à faire comme eux !*

---

# LE BILLET DE MARS



**LA DÉFENSE**

Quelques news ...

## La Défense appelle à un effort collectif

[20 juin 2025](#)

Ce 20 juin, à l'approche du sommet de l'OTAN, la Défense a réuni à Bruxelles une soixantaine de représentants issus du milieu industriel dans une approche *Whole of Society*. Il s'agit de mobiliser l'ensemble de la société autour des enjeux de sécurité nationale.

« L'évolution du contexte géopolitique impose à la Belgique de repenser sa stratégie de défense », explique le Colonel Bart Hubrechtsen, responsable de la *National Plans Coordination Cell* (NPCC), la cellule chargée de la coordination des plans nationaux de Défense, d'Enablement et de Résilience. « Nous envoyons des troupes à l'étranger, mais nous devons aussi être capables d'assurer notre propre protection sur le territoire national. »

### Qui veut la paix prépare la guerre

En tant que membre de l'OTAN et de l'Union européenne, la Belgique est tenue par des engagements. Si l'article 5 du Traité atlantique garantit la défense collective, l'article 3 souligne la nécessité, pour chaque nation, d'assurer sa propre défense. « Cela suppose une société civile prête, consciente et impliquée. Il ne s'agit pas d'un simple plan militaire, mais bien d'un projet de société, à la fois civil et militaire », insiste le colonel.



Face à une crise, les défis logistiques sont considérables : acheminer les ravitaillements, assurer la mobilité des troupes, accueillir les forces alliées. Dans un pays à l'architecture institutionnelle complexe, cela exige une coordination étroite entre les niveaux fédéral, régional et

local. Si la Défense est habituée à collaborer avec les autorités publiques, il s'agit à présent d'élargir l'effort aux entreprises et autres acteurs civils.

### Une responsabilité partagée

Et de fait, les contraintes administratives sont réelles. Acheminer du matériel sensible comme des munitions nécessite des autorisations multiples, des dérogations, et une sécurisation des itinéraires. Il faut également anticiper la mise à disposition d'infrastructures : hébergements, sanitaires, zones de stockage, ateliers de réparation ou d'assemblage. « Un hélicoptère ne se transporte pas en un seul bloc », rappelle d'ailleurs le colonel.

Face à la menace russe, la position géographique stratégique de la Belgique en fait un acteur logistique clef pour le renforcement du dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN. Le pays, selon la note gouvernementale, doit être en mesure d'accueillir simultanément deux unités majeures de l'Alliance en facilitant leur transit. Cela représente entre 1.000 et 6.000 militaires alliés, 1.700 véhicules et environ 4.000 conteneurs par unité majeure.

## Vers une coopération nationale renforcée

Pour soutenir cet objectif, une coordination fluide est requise entre les infrastructures portuaires, les aéroports et les réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux. La Défense cherche donc en priorité à nouer des partenariats avec des acteurs capables de fournir des services logistiques, techniques ou d'hébergement. « Et pour être prêts le jour J, il nous faudra élaborer, tester et ajuster les plans », ajoute le colonel. Un premier exercice grandeur nature est d'ailleurs prévu début 2027.

Mais l'enjeu dépasse les seules infrastructures : il est aussi humain. « Chaque acteur doit comprendre pourquoi cet effort est devenu une priorité, et ce que cela implique concrètement pour les citoyens. La résilience, c'est cela : donner un sens collectif à l'action. Il ne s'agit pas de susciter la peur, mais d'expliquer l'urgence », précise le colonel.

Dans une crise, qu'elle soit numérique, informationnelle ou sécuritaire, un tissu social solidaire, où l'on se connaît et s'entraide, peut faire toute la différence.

Vous souhaitez contribuer à cet effort ? La Défense ouvre la porte aux partenariats civils. Plus d'informations ici : [www.publicprocurement.be/Marché pluriannuel pour la coopération civilo-militaire dans le domaine des services logistiques](http://www.publicprocurement.be/Marché_pluriannuel_pour_la_coopération_civilo-militaire_dans_le_domaine_des_services_logistiques)

Texte : Y. Willems / Photo : Lucia Gaggero

# ECHOS DE NOS ACTIVITES

**Vendredi 16 mai. Le pilotage maritime, par le Capitaine alc Yves HOUARD, Président de la Ligue Maritime Belge.**



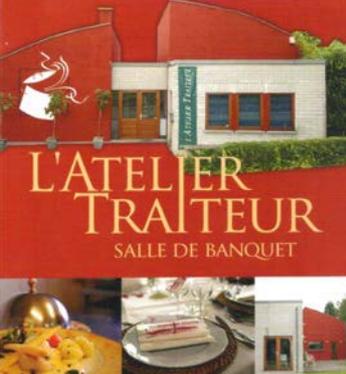
**Le Lieutenant (Hre) Serge COUTURE, nouveau Membre du Club M&M CHA.**



Son Parrain, notre Vice-Président, Guy CHARLIER, remet officiellement l'insigne du Cercle à Serge, lors de notre coude-à-coude du 18 avril dernier.

**Journée Nationale Dag 2025**  
**Bois du Cazier – samedi 14 juin.**  
Quelques souvenirs...



L'ATELIER TRAITEUR MET À VOTRE DISPOSITION SA SALLE DE BANQUET DANS UN CADRE MODERNE ET AÉRÉ POUR TOUTES VOS RÉCEPTIONS PRIVÉES OU PROFESSIONNELLES...  
CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 25 À 100 PERSONNES.  
PARKING AÎSÉ À PROXIMITÉ.  
TERRASSE ET JARDIN.  
FACILITÉ D'ACCÈS VIA R3 SORTIE N° 4

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
N'HÉSITEZ PAS DE NOUS APPELER, NOUS VOUS  
FÉRON'S UNE JOIE D'Y APPORTER UNE RÉPONSE.

CONTACT :  
L'ATELIER TRAITEUR - LAURENT BONNET  
Rue de Landelies 142  
6110 Montigny-le-Tilleul  
Tel : 0475/413 958 - Fax : 071/512 085  
laurent.bonnet@belgacom.net



# TRIBUNE LIBRE

## LA NOUVELLE-CALEDONIE, UN « CAILLOU » STRATEGIQUE

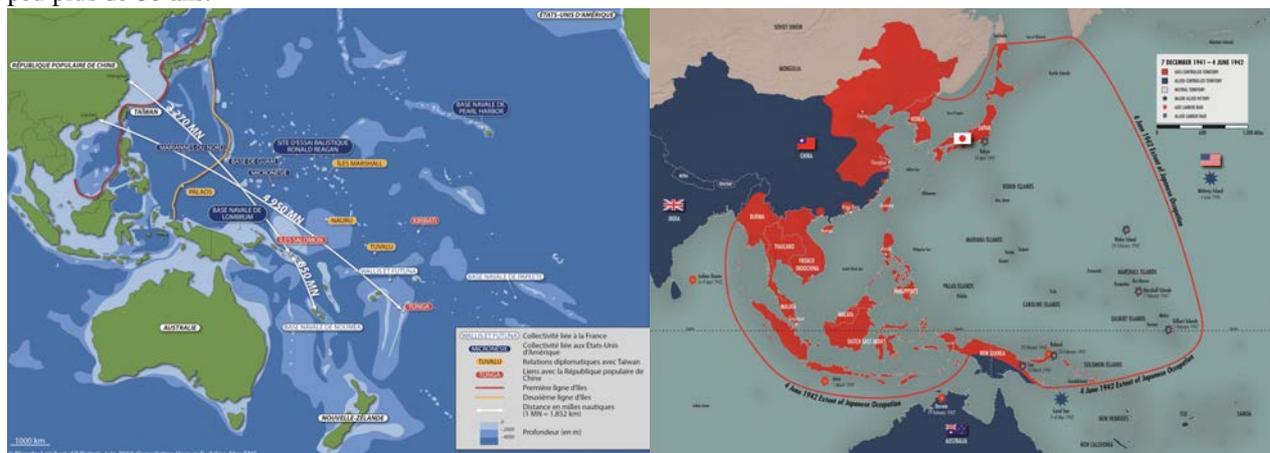
*Avant-propos.*

Dans le numéro 1/2025 de cette revue, nous avons pu prendre connaissance d'un article soulignant l'importance de la zone indo-pacifique, devenue, dans les faits, le centre de notre Monde. Il suffit de consulter les planisphères les plus utilisés de nos jours et il sera évident que ce n'est plus l'Océan Atlantique qui en occupe la partie centrale mais bien l'Océan Pacifique.

Vous trouverez, ci-dessous, une présentation du compte-rendu d'une rencontre relative à la situation en Nouvelle-Calédonie.

Pour nous, Belges, la Nouvelle-Calédonie est lointaine, avec des connotations quelque peu exotiques et, en réalité, loin des préoccupations de la plupart de nos compatriotes.

Dans les faits, sur le plan geo-stratégique global, la Nouvelle-Calédonie constitue, sans aucun doute, une pièce-maîtresse de la zone indo-pacifique. convoité notamment par la Chine, ce territoire est actuellement la pièce manquante qui permettrait à cette grande puissance de renforcer, au sud, une zone d'influence essentielle pour elle. Si l'on examine d'un peu plus près la carte, on constate une certaine similitude entre la zone d'expansion maximale des conquêtes japonaises, au cours de la seconde guerre mondiale, et la zone passée aujourd'hui sous influence chinoise. Peut-être cette comparaison permettra t-elle de mieux comprendre l'attitude des USA par rapport à la Chine, qui est peut-être (probablement ?) en train de réussir l'opération ratée par le Japon voici un peu plus de 80 ans.



Réf. carte de droite: [zone d'expansion maximale japonaise WWII - Recherche Images](#)

Réf. carte de gauche: [L'influence de la République populaire de Chine dans les îles du Pacifique - Institut Thomas More](#)

Le 19 mai dernier se tenait, à Paris, une « RENCONTRE SUR LA NOUVELLE-CALEDONIE », organisée par le Carrefour des acteurs sociaux et le Groupe d'étude sur les outre-mer français dans la zone d'influence indo-pacifique.

Monsieur Patrice VERMEULEN, organisateur de ce colloque, a eu la gentillesse de m'en communiquer le compte-rendu, en faisant remarquer que la présence française dans l'Indo-Pacifique engage aussi l'Europe, à qui elle permet d'être riveraine de cette zone devenue l'épicentre du monde.

C'est à partir de ce document que j'ai pu alimenter le présent article, constitué essentiellement des minutes du colloque (texte entre guillemets), accompagnés de quelques mises en contexte utiles pour les lecteurs non avertis.

**Bernard MERCIER**

L'invité du colloque était Monsieur Daniel MIROUX, résident calédonien de longue date, ancré dans la vie du territoire, Président-fondateur de l' Alliance Champlain de Nouméa.

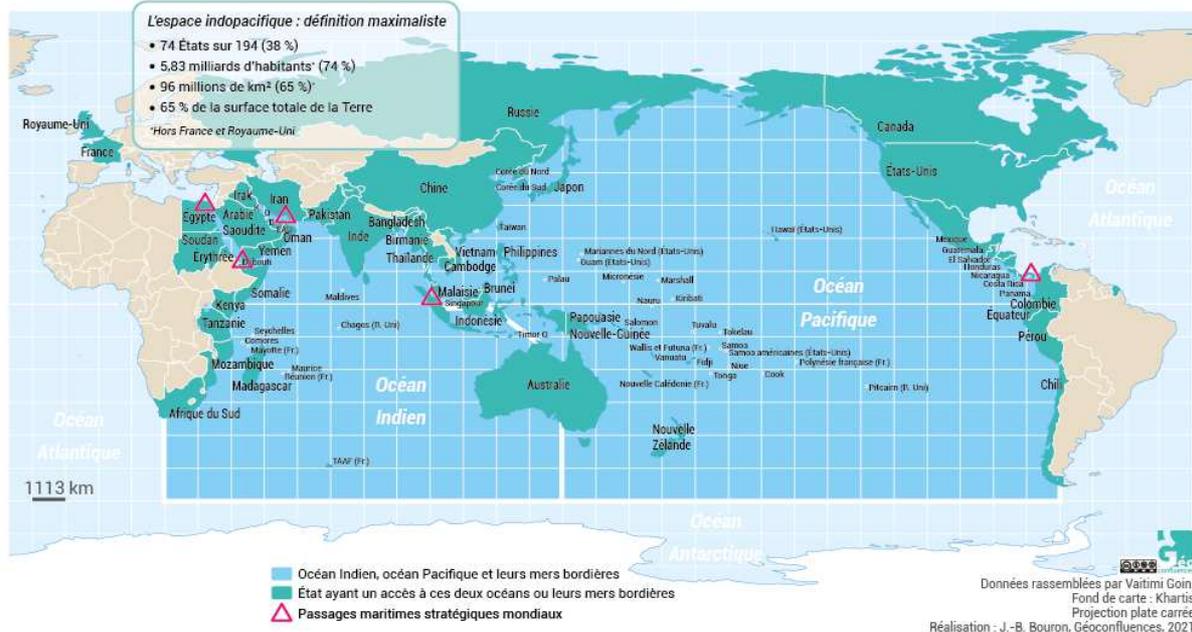
Qu'est-ce que l' « Alliance Champlain » ?

Monsieur MIROUX a créé cette association calédonienne, en 1985, à Nouméa (capitale de la Nouvelle-Calédonie), en vue de promouvoir la langue française et la francophonie. L'association a diversifié ses actions à partir de 1998, année de la signature de l'accord de Nouméa (qui engageait une révision de la Constitution pour donner une plus grande autonomie à la Nouvelle-Calédonie - voir: [Accord de Nouméa — Wikipédia](#)), en apportant sa contribution à l'épanouissement des langues kanaks de la Nouvelle-Calédonie.

Monsieur Daniel MIROUX, Breton de naissance, a suivi une formation d'Economiste et a fait carrière dans le milieu bancaire (Banque Nationale de Paris), essentiellement en Nouvelle-Calédonie. Il fut aussi le premier directeur de la Banque de Wallis et Futuna, filiale de la BNP, créée en 1991, au sein de l'archipel éponyme. Monsieur MIROUX est l'auteur de 8 livres, dont 5 sur la langue iaai, parlée dans l'île d'Ouvéa, dont est originaire son épouse, et également d'un ouvrage sur la langue française "Le français une langue en mouvement".

Membre du conseil d'administration de plusieurs associations à vocation culturelle et linguistique, tant en métropole qu'en Nouvelle-Calédonie, Daniel Miroux est Officier dans l'Ordre des Palmes académiques, ainsi que Chevalier des Arts et des Lettres. Il est aussi Chevalier dans l'Ordre de la Pléiade, ordre décerné par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

C'est donc un témoin ancré dans la vie locale qui a ainsi pu présenter une vision éclairante de la situation dans ce territoire d'outre-mer convoité par d'aucuns.



Références de la carte ci-dessus: [L'espace indopacifique, un concept géopolitique à géométrie variable face aux rivalités de puissance — Géoconfluences](#)

« Depuis les violentes émeutes qui ont frappé la Nouvelle-Calédonie le 13 mai 2024, la situation de l'archipel inquiète et interroge.

L'histoire de la Nouvelle-Calédonie a toujours été mouvementée. Afin de parer à une menace anglaise sur l'archipel, la France annexe la Nouvelle-Calédonie, en 1853, dont elle fait une colonie. Dès le départ, la question de l'occupation des terres a été une source de tension, provoquant une première insurrection, en 1878, suivie d'une autre, en 1917, dans le contexte de la Première Guerre mondiale.

Ralliée dès 1940 à la France libre, la Nouvelle-Calédonie voit débarquer sur son sol, pendant les cinq années de la Seconde Guerre mondiale, 400 000 Américains, à comparer aux 69 000 habitants d'alors, provoquant un brutal changement des mentalités.

En 1945, l'ensemble des Néo-Calédoniens accède à la nationalité française, avec une instauration progressive du droit de vote à tous les citoyens. Parallèlement se développe l'exploitation du nickel, qui entraîne un important mouvement migratoire et une urbanisation croissante.

De nouvelles tensions surgissent dans les années 1980, donnant lieu aux « événements » qui culminent avec la prise d'otages d'Ouvéa, en 1988, suscitant la mort de 19 Kanaks et de 4 gendarmes. C'est l'ampleur même de ce drame qui conduit les deux parties à négocier et à signer les accords de Matignon, le 26 juin 1988.

Carte: [nouvelle-calédonie - Recherche Images](#)

Un rééquilibrage politique, économique, social et territorial est alors mis en place avec, notamment, la création des trois provinces (Nord, Sud et îles Loyauté), dont deux sont contrôlées par les indépendantistes. Les accords de Nouméa, de 1998, sont venus compléter le dispositif, avec l'instauration des trois référendums, qui ont tous abouti à un



refus de l'indépendance mais le dernier, en 2021, sans participation des indépendantistes. Ceux-ci ont justifié leur boycott par le fait de la crise sanitaire, estimant que les conditions n'étaient pas requises pour tenir une consultation électorale. En fait, ils craignaient surtout un retournement d'une partie de la population kanak, favorablement impressionnée par l'aide de la métropole pendant la crise.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue l'insurrection du 13 mai 2024, suscitée par le refus des indépendantistes de revoir la composition du corps électoral qui avait présidé jusqu'ici aux différentes consultations. Cette insurrection, que les autorités n'avaient pas anticipée, s'est produite selon une technique révolutionnaire bien établie, plusieurs foyers étant déclenchés simultanément, débordant ainsi rapidement les forces de l'ordre contraintes de protéger en priorité les bâtiments publics au détriment des centres économiques.

10 000 personnes étaient présentes sur les barrages, le plus souvent des mineurs déscolarisés et des jeunes désœuvrés, dont la violence inouïe a suscité un nombre impressionnant de destructions, mettant à terre l'économie du territoire.

*(Question posée à Mr MIROUX) Quelle est la situation actuelle de l'archipel, un an après ces émeutes ?*

La Nouvelle-Calédonie a été littéralement sonnée par ces émeutes. Elle se relève doucement mais le traumatisme reste fort. Un certain nombre d'habitants, estimant qu'ils n'ont plus d'avenir dans le territoire, sont partis ou sont en train de partir. C'est le cas, en particulier, de plusieurs membres du corps médical qui ne se sentent plus en sécurité. Il se dit que 12 000 personnes auraient ainsi quitté l'archipel, sur un total de 270 000 habitants, soit 4,5% de la population, ce qui est très significatif.

Pourtant, l'avenir du territoire repose sur la présence de ces forces vives.

A ce sujet, on peut s'interroger et beaucoup s'interrogent sur le rôle de la Chine, dont un certain nombre d'habitants de la Nouvelle-Calédonie est originaire. De fait, les Chinois sont intéressés par le nickel mais ils se font discrets, bien plus que les Azerbaïdjanais pourtant totalement étrangers au territoire.

Quant à l'Australie et la Nouvelle-Zélande, face justement à la menace chinoise, elles soutiennent désormais la présence française dans l'archipel.

Après un retour au calme malgré tout précaire, le Gouvernement français a relancé les discussions pour trouver une solution institutionnelle se devant d'être conforme au résultat des trois référendums.

En dernier lieu, Manuel Valls, Ministre des outre-mer, est venu en Nouvelle-Calédonie avec un projet d'indépendance-association. Cette proposition assez radicale, présentée sans aucune concertation préalable, a choqué bon nombre de ses interlocuteurs, alors que la population est encore en état de traumatisme. Les discussions ont tourné court mais ne sont pas rompues.

*Comment voyez-vous l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ?*

C'est une question à laquelle il est difficile de répondre actuellement. Dans l'état de confusion générale du moment, toutes les hypothèses sont envisagées. On évoque aussi bien une reprise en main directe par l'État qu'une partition. Le *statu quo* ne serait pas forcément la plus mauvaise solution car, avec la dévolution de pouvoirs accordée aux provinces, toutes les parties peuvent participer à la gestion active du territoire. On pourrait encore renforcer ces pouvoirs, à condition que les acteurs le veuillent et se saisissent des opportunités offertes par les institutions.

En tout état de cause, avant la question institutionnelle, la priorité est le redémarrage économique. Pour le reste, il est évident que la dynamique de la société multiculturelle que constituait la Nouvelle-Calédonie est cassée. Les indépendantistes kanaks, dont la communauté constitue 43% de la population, refusent désormais tout partage du pays avec ceux qui constituent pourtant 57% de la population (30% d'Européens, 10% de Wallisiens et 17% de diverses origines). Ce retour sur le passé et ce repli sur soi sont navrants en ces temps d'ouverture sur le monde. Il est désormais difficile d'imaginer un seul peuple. C'est dur pour moi qui ai consacré 50 ans de ma vie à cet idéal qui est aussi mon choix de vie. »

Source : RENCONTRE SUR LA NOUVELLE-CALEDONIE, autour de Daniel Miroux, Président de l'Alliance Champlain de Nouméa. Paris – Maison de la Nouvelle-Calédonie - Lundi 19 mai 2025.

Illustrations recueillies sur le net, par B. MERCIER.

---

# ENQUETE SUR LE WOKISME.

## La société qu'ils voudraient ...

(Mars 2025) Essai

Par Etienne Carlier, LicSc Po, Cdt/hr.

### Seconde partie

#### Eclairage scientifique.

Le wokisme est-il une religion, une philosophie ou un totalitarisme ? La pensée wokiste passe par tous les qualificatifs, par toutes les définitions. On peut s'en étonner mais, en fait, cela n'a rien de surprenant vu que le wokisme ne s'est jamais défini lui-même. Il n'existe pas une institution du wokisme, un club woke, un encadrement structuré de l'idéologie. Les wokistes se révèlent rarement et évitent toujours les débats. Ils lancent leurs idées, les assènent et, si elles sont contrées, ils se détournent et partent vers d'autres cibles. J'ai tenté l'expérience : pas de dialogue, pas de discussion, une vague excuse, puis plus rien. Le wokiste refuse l'affrontement « en plaine » : il favorise la guérilla. C'est la raison pour laquelle j'ai présenté l'analyse qui précède comme un recueil d'événements, de comportements et d'expressions glanés dans l'actualité, vu qu'il n'existe aucune charte ou code du wokisme, aucune interview possible. L'investigation, c'est avant tout de l'observation ...

Certains auteurs ont cependant analysé le wokisme à travers leur formation scientifique. L'analyse politique ne m'a pas satisfait : elle est trop orientée sur le clivage gauche-droite classique des partis politiques. J'ai préféré retenir deux approches, l'une sociologique et l'autre, historique. Je vous les livre ci-dessous.

-Nathalie Heinrich, sociologue française au CNRS, est membre de l'Observatoire des idéologies identitaires. Pour elle, le wokisme est omniprésent en France - et en Belgique -, principalement dans les mondes universitaire et culturel. « *Partant de louables intentions de lutte contre les discriminations (...), il s'égare vers des tentations totalitaires qui rappellent un passé stalinien mal connu des jeunes tentés par cette mouvance dite progressiste. Or, ces jeunes ignorent les risques d'un tel passé pour les valeurs démocratiques fondamentales: la rationalité scientifique, la liberté d'expression, la laïcité. C'est pourquoi la critique du wokisme ne relève pas d'une pensée conservatrice ou réactionnaire mais de la défense du modèle républicain* ». La sociologue appelle à la vigilance envers certaines dérives du wokisme vers un totalitarisme militant, non étatique, certes, mais néanmoins puissant. La laïcité implique la suspension du religieux dans le cadre citoyen. Cela déplaît aux musulmans qui imposent le port d'un foulard à leurs femmes, le « voile islamique », donc un véritable symbole religieux. Le wokisme accourt bien sûr à l'aide de l'islam, une « minorité en péril ». Pour cela, il rejette la laïcité : elle serait sexiste, vu qu'elle reproche aux femmes le port de ce foulard en public et, de plus, elle est raciste car elle s'oppose aux musulmans. L'auteure cite Françoise Vergès (« *Un féminisme décolonial* ») : « *Les attaques contre le port du foulard sont une déclaration de guerre contre les femmes racisées* ». Comme on peut le constater, Françoise Vergès mêle étrangement race et religion : je ne connais pas de « race musulmane ». Pathétique ... Nathalie Heinrich remarque aussi l'imperméabilité des wokistes à l'humour et leur sens très sûr de l'exclusion sectaire. Le wokisme est parvenu à s'entourer d'un rempart de lois – certaines des plus sectaires – qui pourfendent la liberté d'expression trop précise ou même le sourire et l'humour propres à notre culture. La sociologue voit cependant s'élever de plus en plus de voix, dans le monde occidental, « *pour combattre ce qui doit l'être* ». Elle déclare enfin : « *C'est aux défenseurs de l'intérêt général d'arrêter ce mouvement en refusant sa fatalité* » ... et ses diktats.

-Bart De Wever, politicien et initialement historien, nous livre une analyse basée sur l'attachement aux valeurs des Lumières, sans culpabilité ni pénitence pour ce que nous sommes et avons été en tant que communauté d'individus. Son livre, « Woke », regorge d'exemples et d'événements probants. « *Le mouvement woke est parti d'une volonté de dénoncer les discriminations mais obtient finalement le résultat inverse. Le wokisme veut agir sur les Occidentaux comme un miroir qui leur renvoie leur propre infamie. Il nous force moralement à la honte. Notre société se compose dès lors uniquement de victimes et de bourreaux, ces derniers étant exhortés à se repentir et à n'être libres ni de leurs paroles ni de leurs pensées.* ». En réponse à ces dérives, Bart De Wever plaide en faveur de la pensée tournée vers le progrès, de la liberté et de l'attachement aux valeurs des Lumières. L'auteur cite encore Heinrich Heine, poète allemand du XIX<sup>ème</sup> siècle: « *Là où l'on brûle les livres, on finit par brûler les hommes* ». Des livres et même des BD ont été sacrifiés sous la pression du wokisme. Des pans entiers de l'Histoire sont « revisités » et calomniés. Leurs acteurs et auteurs sont bafoués avec un rejet absolu de leurs réalisations. Bien des personnalités contemporaines sont vilipendées pour ne pas avoir suffisamment encensé telle ou telle communauté protégée. Je retiendrai ici le relevé des critères les plus condamnables que peut présenter un individu, aux yeux du wokisme. Bart De Wever appelle cette nomenclature « *les 7 coches* ».

Remplir les 7 coches, c'est s'assurer l'exclusion sans appel, aux yeux des « juges » wokistes ...

-Etre blanc,

-Etre de genre masculin,

-Avoir un comportement hétérosexuel,

-Appartenir à la religion/culture chrétienne,

-Etre issu d'un milieu social/familial cultivé,

-Etre bourgeois dans un quartier dit privilégié,

-Etre nationaliste (même européen).

Enfin, l'auteur met en évidence le mauvais sort réservé à l'Histoire par les wokistes. Pour détruire une civilisation, on s'attaquera d'abord à ses fondations: son Histoire. C'est la « cancel culture ». C'est aussi l'analyse de Philippe de Villiers dans son livre « Mémoricide ». On frappera donc tout ceux que l'on peut accuser de racisme ... sans tenir compte du contexte. On abattra les personnalités (et les statues) qui ont le plus contribué à la réussite de la société occidentale. L'Histoire ne sera donc plus restituée telle qu'elle fut: on doit la « débâter », afin de découvrir comment les groupes dominants se sont imposés. Inutile donc, d'être trop « historique » ... Tant pis pour l'heuristique et la précision scientifique. Voici donc que l'Histoire, déconstruite, doit servir le wokisme d'aujourd'hui. Bart De Wever reste cependant confiant. Pour lui, la liberté d'expression doit être préservée et permettra de tenir tête au dogmatisme. La révision de l'Histoire est suivie d'un autre travail destructeur: la *dépillarisation*. Les piliers de la société sont l'enseignement, la justice, l'armée, la police, ... Les bases de ces piliers sont liées à des personnalités politiques, religieuses, militaires, qui ne peuvent que déplaire au wokisme, vu qu'elles furent « dominantes » à leur époque. Les auteurs de la revue « Nouvelle Vague », éditée par l'asbl Relie-F, visent plutôt les piliers philosophiques de notre société, qui sont catholique, libéral et socialiste. La *dépillarisation* ferait place au pluralisme dans les relations entre pouvoirs publics et monde associatif. Ces relations sont déjà complexes; la pluralité accroîtrait encore la cacophonie qui règne parfois dans les débats politiques. Remarquons que cette revue bisannuelle est envoyée systématiquement à tous les échevins de la Jeunesse des communes wallonnes. Infiltration ... ?

### Conclusion.

Je n'ai toujours pas répondu au questionnement initial de cet essai. Qu'est-ce que le wokisme: une religion ? Une philosophie ? Une idéologie ?

Une religion est un ensemble de croyances et de rites unissant les membres d'une société (Wikipédia). N'y manquerait-il pas une divinité ? Serait-ce plutôt une philosophie, c'est-à-dire, un ensemble de questions que l'être humain peut se poser sur lui-même ? Je ne crois pas non plus. L'idéologie reste donc la seule définition qui convienne au wokisme. Or, une idéologie est un « ensemble ouvert », qui peut donc toujours connaître des développements, dans le sens du totalitarisme, dont parle la sociologue Nathalie Heinich. Le wokisme, au vu de ce qui précède, m'apparaît comme une entité de dogmes, de vérités fondamentales et incontestables (la *Vérité Unique*), formulées par une autorité (laquelle ?!) politique, philosophique ou religieuse. La dogmatique aléatoire – pardonnez-moi cet oxymore – du wokisme qui en résulte est l'expression péremptoire et indiscutable de ses opinions.

Par définition, une telle dogmatique n'a pas sa place en démocratie.

### Rappel.

-La liberté d'expression est politique. Elle est cependant limitée par certaines lois (interdiction de la diffamation, des insultes, de l'incitation à la haine, ...).

-La liberté de conscience est beaucoup plus large que la liberté d'expression, vu qu'elle se garde pour soi et qu'elle n'est pas exprimée en public. Ainsi, le rejet d'une religion est légal et licite, en vertu de la liberté de conscience.

« Chaque fois que vous vous retrouvez à penser comme la majorité des gens, faites une pause et réfléchissez » (Mark Twain).

#### Bibliographie.

- AGRESTI, Lexie : « Une histoire de genres », éditions Marabout, 2021.
- DE VILLIERS, Philippe : « Mémoricide », éditions Fayard, Paris, 2024.
- DE WEVER, Bart : « Woke », éditions Kennes, Europe, 2023.
- GREILING, Ludovic : « Le Monde qu'ils veulent », éditions L'Artilleur, France, 2024.
- HEINICH, Nathalie : « Le wokisme serait-il un totalitarisme ? », éditions Albin Michel, Paris, 2023.
- POLONY Natacha et QUATREPOINT, Jean-Michel : « Délivrez-nous du Bien ! », éditions J'ai lu, Paris, 2018.



# FALLY & ASSOCIÉS

Ingénieur - Conseil



**STABILITE – TECHNIQUES SPECIALES – PEB**

+32 (0) 71 51 96 88

[www.fally.be](http://www.fally.be)

[info@fally.be](mailto:info@fally.be)

## LA CHRONIQUE DE DANY

Par Dany, agrégé en Histoire.

### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CYANURE



L'intelligence artificielle, autrefois cantonnée aux pages des livres de science-fiction, s'est immiscée dans notre quotidien avec une rapidité vertigineuse.

Des assistants vocaux qui répondent à nos moindres sollicitations aux algorithmes qui personnalisent nos fils d'actualité, l'IA est omniprésente. Si elle promet d'améliorer notre productivité, de faciliter notre vie et de résoudre certains des plus grands défis de notre époque, elle soulève également de nombreuses interrogations: quelles sont les limites éthiques de cette

technologie ? Comment garantir que l'IA serve le bien commun et ne soit pas détournée à des fins malveillantes ? Vole-t-elle la créativité humaine ? L'intelligence artificielle divise autant qu'elle fascine : serait-elle la pomme de la Discorde du XXIe siècle ?

## ALAN TURING, LE PRECURSEUR

Les plus mordus de technologie parmi nous, à l'évocation de l'addition « pomme » + « intelligence artificielle », auront sûrement levé un sourcil. A raison car un événement historique des plus mystérieux et des plus malheureux les réunit: la mort d'Alan Turing, figure incontournable de l'histoire de l'informatique.

(A suivre ... dans le prochain numéro ...)



*Carnet (et potins) mondain(s)*



### Les anniversaires.

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| - 12 juillet: Yvon NOEL                  | - 2 septembre: Aldo BERTOLLO      |
| - 14 juillet: Claude LEGRAND             | - 4 septembre: Francys WISNIEWSKI |
| - 20 juillet: David DEGREEF              | - 7 septembre: Guy GRANDCHAMPS    |
| - 25 juillet : Pol BARBARIN              | - 18 septembre: Laurent BONNET    |
| - 30 juillet: Jean-Michel VAN HELLEPUTTE | - 25 septembre: Claude NAVIAUX    |
| - 16 août: Dany HERBECQ                  |                                   |



30e PARDON

## BATELLERIE-PLAISANCE-MARINE

Marchienne-au-Pont (Bateau-Chapelle)

**Samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025**

Sous le patronage de la Ville de Charleroi  
et du Club de Charleroi du Cercle Royal Mars & Mercure

### INVITEE D'HONNEUR: la MARINE

#### Programme

#### Samedi 27 et dimanche 28 septembre

Quai de Sambre: BROCANTE du Pardon (générale et nautique).

Présentation du Corps Royal des Cadets de Marine et de sa section de Charleroi.

Diverses animations, buvette.

#### Samedi 27 septembre

- **14h30.** (Cour d'honneur du château de Cartier) Hommage à J. de CARTIER de MARCHIENNE.

- **15h00.** Parade nautique de la Flamme de l'Amitié.

- **15h30.** Allumage de la Flamme du Pardon par le Capitaine au long cours Rowan VAN SCHAREN, Directeur de l'Ecole Supérieure de Navigation d'Anvers (AMA – Antwerp Maritime Academy).

- **15h45.** Dislocation du cortège officiel, visite des stands.

- **17.00.** Séance académique du Pardon (sur invitation), avec la participation musicale de l'Académie de Musique « André Souris », de Marchienne, et la BRYChorale (chorale de chants de marins du Bruxelles Royal Yacht Club).

- **19h00.** Souper du Pardon (sur réservation préalable).

**Dimanche 28 septembre.**

- **10h00. Messe du Pardon**, à bord du Bateau-Chapelle, par le Padre Geert DE WULF, Aumônier de la Marine.

- **11.00. Bénédiction des bateaux.**

- **11.30. Clôture de la partie traditionnelle du Pardon** (à bord du Bateau-Chapelle – sur invitation).

Les membres du Cercle Mars & Mercure intéressés sont cordialement invités au verre de l'amitié qui leur sera offert à l'espace VIP, entre 13h30 et 14h00, au rez-de chaussée du Château de Cartier. De même, ils seront les bienvenus à la séance académique, ainsi qu'au souper du samedi et à la séance de clôture, le dimanche. Inscription gratuite pour l'après-midi du samedi et la séance de clôture, auprès du Président du Club M&M Charleroi: [ychs.landelies@gmail.com](mailto:ychs.landelies@gmail.com). 0475/76.91.23.

Inscription pour le souper : <http://www.pardondemarchienne.be/>

## Agenda 2025



|  |   |
|--|---|
| <b>Vendredi 12<br/>septembre (M)</b>                                       | <b>Repas-conférence</b><br><b>« La cryptographie, c'est compliqué ? »</b><br><b>Par notre Membre Luc WAGNER</b><br><b>AP</b>  |
| <b>Samedi 27<br/>septembre</b>   | <b>Cérémonie du Pardon</b><br><b>Voir programme plus haut</b><br><b>(30<sup>e</sup> Pardon Batellerie-Plaisance-Marine / Marchienne-au-Pont)</b>  |
| <b>Vendredi 10<br/>octobre (S)</b>   | <b>Repas-conférence.</b><br><b>« De Louvergny à Berchtesgaden, Jean-Paul Sarcelet, un</b><br><b>parcours dans les Forces françaises libres »</b><br><b>Par Me Marie-Christine SARCELET-VAREINE,</b><br><b>Avocat honoraire au Barreau de Paris</b>  |
| <b>Vendredi 14<br/>novembre</b><br><b>(ATTENTION :</b><br><b>19h00 !!)</b> | <b>Repas de corps, en commun avec le C.R.O.R.C.</b>   |
|  | (M) Réunion le midi : apéritif à partir de 12.00 - repas à 12.30.<br>(S) Réunion le soir : apéritif à partir de 19.30, repas à 20.00.<br>Autres réunions : selon horaire particulier.<br>Sauf indication contraire: "Atelier Traiteur" (Laurent BONNET), Rue de Landelies,142, 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL<br>AP = Restaurant « Athènes Plaza »,<br>Avenue de Philippeville 121, 6001 Charleroi (Marcinelle) |

**AD** Xavier MERCIER  
Avocat

**ANDROMÈDE**

Cabinet d'Avocats

[mercier.xavier@skynet.be](mailto:mercier.xavier@skynet.be)

---

Chaussée de Liège, 33 - 4500 Huy  
T.: 085 21 52 17 - F.: 085 24 01 14

**A cet emplacement pourrait figurer une publicité qui  
soulagerait la trésorerie dans les frais de publication**

**« papier » de cette revue.**

**Qui s'y colle ???**

**Merci d'avance.**

**La Rédaction.**



**Pompes Funèbres Fontaine**  
**www.funerariumfontaine.be**

*Par sympathie*

\*